

Demande d'intervention - Liste des sujets

Date de soumission : **Le mercredi 14 octobre 2026**

Informations générales

Prénom : Gaultier
Nom : Barry-Camu
Numéro de dossier : R-4354-2026, Phase 1, Volet A
Courriel : gaultier.barry-camu@outlook.com

Sujets

Sujet no. 1

Sujet : FIABILITÉ DES DONNÉES, ALLOCATION DES COÛTS ET SEGMENTATION DE LA CLIENTÈLE

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet : Les membres de l'AHQ-ARQ ont intérêt à ce que leurs regroupements tarifaires reposent sur des coûts représentatifs et sur une méthode suffisamment robuste pour éviter des transferts injustifiés entre clients.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées : L'AHQ-ARQ examinera les données, les méthodes d'allocation des coûts et les hypothèses utilisées pour établir la segmentation proposée. Elle vérifiera notamment la concordance entre les coûts alloués client par client et les résultats de l'étude d'allocation reconnue, afin d'apprécier la fiabilité des coûts servant aux regroupements proposés. Elle évaluera également les effets des ajustements apportés pour établir ces coûts individuels, notamment le traitement des clients actifs pendant une partie de l'année seulement. L'AHQ-ARQ vérifiera si le nombre de segments et les seuils qui les délimitent permettent de regrouper adéquatement les établissements commerciaux, notamment les hôtels et restaurants. Elle examinera également les conditions et les conséquences du passage d'un segment à un autre, particulièrement pour les clients situés près des seuils. Elle s'intéressera aux effets qu'une variation de leur consommation ou de leur capacité estimée pourrait avoir sur leur classement et leur facture. Pour ce faire, elle analysera notamment les modèles d'optimisation utilisés par Énergir alors que l'un de ses analystes est un spécialiste en optimisation mathématique. Selon les résultats de son analyse, l'AHQ-ARQ pourrait recommander des validations complémentaires ou des ajustements afin que les regroupements proposés reflètent adéquatement les caractéristiques des établissements représentés.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert : Demandes de renseignements, preuve écrite, contre-interrogatoires et argumentation.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande : Obtenir, avant la préparation des demandes de renseignements, un tableau de concordance entre les tarifs actuels et les segments proposés, ainsi que les données utiles pour apprécier le classement de la clientèle commerciale.

Sujet no. 2

Sujet : MESURE DE LA CAPACITÉ ET REPRÉSENTATIVITÉ DES PROFILS COMMERCIAUX

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet : Les établissements commerciaux présentent des profils de consommation et des usages variés, parfois saisonniers. Leur intérêt est que la mesure de capacité retenue reflète adéquatement leur contribution aux besoins du réseau.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées : L'AHQ-ARQ examinera la pertinence de la mesure de capacité et des hypothèses retenues pour établir les fondements de la structure tarifaire. Elle évaluera leur représentativité pour les établissements commerciaux, notamment hôteliers et de restauration. Elle s'intéressera particulièrement à la période d'observation du 1er décembre au dernier jour de février et à sa pertinence pour les profils de consommation des établissements représentés. Elle examinera l'incidence de cette période et des autres choix méthodologiques et hypothèses sur la capacité estimée et le classement des clients, ainsi que les effets possibles d'une période d'observation différente. Selon les résultats de son analyse, l'AHQ-ARQ pourrait recommander que la Régie demande à Énergir des analyses complémentaires ou que des ajustements soient apportés aux analyses présentées, afin que les conclusions retenues en phase 1 tiennent adéquatement compte des particularités des établissements représentés.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert : Demandes de renseignements, preuve écrite, contre-interrogatoires et argumentation.

Sujet no. 3

Sujet : STRUCTURE TARIFAIRE : COMPOSANTES TARIFAIRES ET SIGNAUX ÉCONOMIQUES

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet : Les membres de l'AHQ-ARQ sont concernés par les effets des composantes tarifaires sur leurs factures et sur les économies associées à l'évolution de leur consommation et de leurs usages du gaz, dans un contexte d'intégration croissante du GSR. Ils ont intérêt à ce que la structure proposée concilie le recouvrement des coûts du service, la prévisibilité des factures et les incitatifs à l'efficacité énergétique, à la biénergie et à la décarbonation.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées : L'AHQ-ARQ examinera les composantes tarifaires proposées, leur lien avec les coûts et les signaux économiques transmis aux clients. Elle évaluera leurs effets sur les factures et sur les économies associées aux changements de consommation ou de pointe. Elle examinera également la cohérence de la structure proposée avec la transition énergétique et l'évolution des usages du gaz, notamment en matière d'efficacité énergétique, de biénergie

et d'électrification. Elle s'intéressera à l'interaction entre le coût du GSR et les composantes tarifaires proposées, notamment la composante volumétrique, ainsi qu'à leurs effets combinés sur la facture globale et sur l'intérêt économique des choix énergétiques des établissements représentés. L'AHQ-ARQ examinera les indicateurs et les moyens de validation permettant d'apprécier l'atteinte des trois objectifs de la structure tarifaire théorique (B-0005, page 37, lignes 11 à 14). Elle s'intéressera aux résultats présentés et aux modalités de suivi permettant d'apprécier l'évolution des résultats au regard de ces objectifs lorsque les données, les profils de consommation ou la structure tarifaire évoluent. L'AHQ-ARQ pourrait recommander des analyses complémentaires ou des ajustements aux principes proposés afin de concilier le recouvrement des coûts, la prévisibilité des factures et les incitatifs à la transition énergétique. Elle pourrait également recommander que soient précisés ou complétés les indicateurs et les modalités de validation et de suivi des objectifs retenus.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert : Demandes de renseignements, preuve écrite, contre-interrogatoires et argumentation.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande : Obtenir, avant la préparation des demandes de renseignements, des précisions sur l'interaction entre le coût du GSR et la composante volumétrique de la structure tarifaire proposée, au-delà des analyses de compétitivité, notamment quant à leurs effets combinés sur les factures et les signaux économiques transmis aux clients.

Sujet no. 4

Sujet : INTERFINANCEMENT ET PROTECTION DE LA CLIENTÈLE

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet : Les membres de l'AHQ-ARQ ont intérêt à une répartition équitable des coûts et à ce que les orientations en matière d'interfinancement tiennent compte de leur réalité commerciale.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées : L'AHQ-ARQ examinera le diagnostic d'interfinancement, les critères commerciaux et les hypothèses proposés pour orienter la refonte tarifaire. Elle évaluera leur pertinence pour les établissements représentés et leurs conséquences possibles sur la contribution de sa clientèle. Elle pourrait recommander que les orientations retenues soient appuyées par une justification suffisante des coûts, des bénéfices attendus et des impacts pour les établissements concernés. Elle veillera notamment à ce que l'avantage concurrentiel du gaz ou les possibilités limitées de substitution ne soient pas considérés, à eux seuls, comme une justification pour accroître la contribution des établissements concernés.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert : Demandes de renseignements, preuve écrite, contre-interrogatoires et argumentation.